

Alimentation lactée à volonté ou selon la recommandation canadienne : impacts sur la croissance des génisses

Léonie Laflamme-Michaud*¹, Éric Paquet¹, Débora Santschi², Sabrina Plante¹, Jamie Dallaire¹, Elsa Vasseur³ et Édith Charbonneau¹

¹Département des sciences animales, Université Laval, Québec;

²Lactanet, Centre d'expertise en production laitière, Ste-Anne-de-Bellevue, Québec

³Département of animal science, Université de McGill, Ste-Anne-de-Bellevue, Québec.

*leonie.laflamme-michaud.1@ulaval.ca

Selon le guide de bonnes pratiques, les veaux laitiers devraient recevoir une alimentation à 20 % du poids vif à la naissance, ce qui donne plus de 8 L d'aliments liquides par veau par jour. Avec les distributeurs d'aliments lactés automatiques (louves), qui deviennent de plus en plus populaires, il est maintenant plus facile d'augmenter la quantité et de dépasser cette recommandation, ce qui soulève la question, est-ce souhaitable de le faire? Le but de cette étude est donc de comparer les impacts d'une alimentation lactée recommandée versus à volonté données à des génisses de la naissance au sevrage (76 jours d'âge). Pour cela, nous avons comparé le poids, la hauteur au garrot, la hauteur aux hanches et la largeur aux hanches de 247 génisses, provenant de deux fermes laitières commerciales québécoises. Nous avons enregistré en continu les données de consommation à l'aide de louves et nous avons mesuré les paramètres reliés à la taille trois fois par semaine durant les trois premières semaines de vie puis chaque deux semaines, et ce jusqu'à une semaine après le sevrage. Les résultats préliminaires montrent que les veaux nourris à volonté ont consommé en moyenne 15,2 L/j au pic de consommation en comparaison avec les veaux suivant la recommandation qui, dans notre étude, consommaient 8,3 L/j ($P < 0,001$). Le traitement a également influencé le gain moyen quotidien, qui a atteint 0,87 kg/j pour les génisses sous le traitement recommandé et 1,02 kg/j pour les génisses nourries à volonté ($P < 0,001$). Ce gain moyen quotidien supérieur a permis aux génisses nourries à volonté d'atteindre un poids plus élevé au sevrage (76 jours) soit 117,18 kg par rapport à 112,01 kg pour le traitement recommandé ($P < 0,001$).

On n'observe pas de différence marquée pour la mesure de la hauteur au garrot à 76 jours qui est de 97,78 cm et 98,16 cm pour le groupe recommandé et à volonté respectivement. La hauteur aux hanches montre une légère tendance à la hausse dans le groupe nourri à volonté (102,31 cm) comparé au traitement recommandé (101,76 cm) ($P = 0,08$). Pour la largeur aux hanches, elle est de 24,87 cm dans le groupe recommandé et de 25,27 cm dans le groupe à volonté ($P < 0,01$). La courbe de croissance montre que le poids des génisses nourries à volonté est supérieur dès les premières semaines de vie et que cet avantage perdure jusqu'à 10 jours après le sevrage. Le stress du sevrage n'affecte donc pas négativement le gain de poids gagné durant le traitement.

Ainsi, à partir des résultats obtenus, on remarque que les veaux nourris à volonté ont un meilleur taux de croissance présevrage. Ces veaux atteignent également des mesures de tailles supérieures. Des études montrent que la production laitière de la première lactation pourrait être améliorée par ce gain de croissance. Ceci est un volet du projet qui sera étudié ultérieurement.

Le projet a été rendu possible grâce au financement du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), du Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ) et de Novalait Inc., ainsi qu'à la participation de deux fermes de la région de Québec.